MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-2374

DLP 25-6-87170923

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL 140 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 35 000 28 D



80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 13 - 13 Mai 1987



COLZA
- Charançons des siliques : *Ne traiter que si présence d'insectes*
- Maladies : *Traitements dès que possible*
- Si risque Sclérotinia : *Choix du produit*

ORGES D'HIVER : *Protection en situations tardives*

TOURNESOL : *Attention aux limaces*

C O L Z A

Pour l'Yonne et la Nièvre, ces informations sont diffusées également dans le cadre du CLUB COLZA SOPRA.

Les stades végétatifs s'étalent de G1 (chute des premiers pétales) à G4 (10 premières siliques bosselées).

CHARANCONS DES SILIQUES

- Depuis le bulletin précédent les conditions météorologiques n'ont pas été favorables à cet insecte.
- Surveiller les parcelles et n'intervenir que si le seuil de 1 charançon/plante est atteint.

MALADIES DU COLZA

SITUATION CYLINDROSPORIOSE et PSEUDOCERCOSPORELLA

- Dans l'ensemble la cylindrosporiose a peu évolué sur les niveaux foliaires supérieurs. Sur les 10 premières feuilles, il n'y a pratiquement pas de taches nécrosées, mais des acervules (petits points blancs) sont visibles essentiellement à la face inférieure des feuilles intermédiaires (rangs 7 à 10).
- En ce qui concerne le pseudocercosporella, la situation d'ensemble est comparable à celle de la cylindrosporiose. A noter dans quelques parcelles une évolution des symptômes sur les feuilles supérieures.

LE POINT SUR LES INTERVENTIONS

► Situations intermédiaires ou début floraison vers le 29/04 : les préconisations des deux bulletins précédents conseillaient des traitements avant le 8/05 environ. Ceux-ci ont pu être réalisés dans les périodes du 30/04 au 4/05 et du 6/05 au 9/05. Si ce n'est pas le cas, la période pluvieuse actuelle va retarder les applications au 15/05 environ.

► Situations tardives ou début floraison vers le 5/05 : la préconisation du bulletin précédent conseillait des traitements avant le 13/05. Ceux-ci ont pu être réalisés du 6/05 au 9/05. Si ce n'est pas le cas la période pluvieuse actuelle va retarder les applications au 15/05 environ.

P.126

Service Régional de la Protection des Végétaux 1986. Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

PRECONISATIONS

Situations intermédiaires (début floraison vers le 29/04) et tardives (début floraison vers le 5/05) pas encore protégées :

- Dans les parcelles à risque sclérotinia : utiliser Sumisclex 1 l./ha ou Ronilan 1,5 l/ha
  - . en présence de cylindrosporiose : ajouter 500 g/ha de *carbendazime*
  - . en présence de pseudocercosporella : ajouter 500 g/ha de *carbendazime*
- En l'absence de risque sclérotinia, utiliser les spécialités habituellement conseillées contre la cylindrosporiose ou le pseudocercosporella (bulletin n° 10 du 23/4/87 et fiche couleur)

B L E

La végétation poursuit son évolution. Les stades, en moyenne de 7 à 8 en plateaux ou secteurs tardifs, atteignent 8 à 9, quelquefois 10, en plaine.

MALADIES DU PIED

Pas d'évolution importante observée ; les attaques marquées de piétin-verse restent localisées.

MALADIES DU FEUILLAGE

La septoriose reste la principale maladie à prendre en compte. Les niveaux atteints sont variables suivant les situations et les sensibilités variétales. Des symptômes sont parfois observés sur F3, ces cas se rencontrent principalement en situation non protégée.

PRECONISATIONS

Surveillance de la septoriose à maintenir. La protection sera à raisonner à l'épiaison pour la plupart des parcelles. Cependant, pour quelques situations ayant reçu un premier traitement à un stade précoce vers les 20-25 avril et n'ayant pas encore dépassé le stade 8, une intervention intermédiaire pourrait être nécessaire en cas d'évolution rapide de la maladie. Choisir un produit à action de contact.

ORGES D'HIVER

Stades 9-10 en situations tardives, 10-1 à 10-5 en plaine.

MALADIES DU FEUILLAGE

Pas d'évolution marquée des niveaux d'attaque. La rhynchosporiose, maladie la plus fréquente, est assez souvent localisée sur F3, progressant rarement sur F2. L'helminthosporiose, dans les parcelles touchées, s'observe quelquefois jusque sur F2 (secteurs de plaine, Senonais).

PRECONISATIONS

En situation tardive, la seconde intervention sera à réaliser dès que possible.

ORGES DE PRINTEMPS

En secteurs précoces, les cultures atteignent le stade 7.

SITUATION :

Bon état sanitaire dans l'ensemble ; on note localement quelques symptômes d'oïdium.

PRECONISATIONS :

A partir du stade 2 noeuds, surveiller attentivement les parcelles. Une éventuelle protection n'est à réaliser qu'en cas d'apparition d'un problème parasitaire.

.../..

TOURNESOL

LIMACES

Les périodes pluvieuses du 3 au 5/05 et de ces derniers jours sont favorables aux limaces. Surveiller les parcelles, en priorité celles qui au moment du semis n'ont pas reçu un traitement localisé dans la raie de semis contre ce ravageur.

CULTURES LEGUMIERES

BOTRYTIS DE L'OIGNON

SITUATION - PRECONISATIONS

A la suite des chutes de grêle importantes qui ont eu lieu dans certaines régions, des attaques de botrytis sont à craindre. Assurer une protection des cultures d'oignons à l'aide *d'iprodione* (Rovral 0,15 Kg/hl) ou de *vinchlozoline* (Ronilan 0,15 Kg/hl, Ronilan FL 0,15 l/hl)

MILDIOU DE L'OIGNON

Compte tenu des conditions climatiques actuelles favorables à la maladie, effectuer une première intervention dans les parcelles d'oignons de jours courts.

THRIPS SUR OIGNON

SITUATION :

La présence de thrips est toujours signalée. La pullulation de ces insectes peut provoquer des dégâts importants. De plus ils peuvent favoriser l'installation de l'hétérosporiose et du botrytis.

PRECONISATIONS :

Effectuer des pulvérisationns insecticides en utilisant alternativement un pyréthrinoïde et un organophosphoré.

MOUCHE DE L'OIGNON

Poursuivre la protection contre cet insecte.

SUR MINITEL
Vous pourrez aussi consulter
les Avertissements Agricoles du S.R.P.V.
Bourgogne

Pour obtenir les Avertissements télématiques
APPELEZ le 36-15
CODE EDIMK

*

* *

P27